

Certificat PEB - Responsable PEB - Audit PAE Contrôle Electrique & Citemes Mazout www.certigreen.be

Tél: 04.388.12.94

Fax: 04/383.65.55

BE 4100 SERAING

Rue de la Vecquée 170

E-mail: fdevillers@skynet.be

SPRL FABIEN DEVILLERS



**SERAING**, le 02-06-2016 Numéro: FA2016437

Code client	CL03421
Date d'échéance	02-06-2016
Mode de règlement	Paiement à l'acte
Date de livraison	02-06-2016

**Succession CAURE Ginette** Rue Saint Bernard, 16

4800 Lambermont Belgique

TVA: N.A. N° Entreprise:

Description	Qté	PU HT	Montant HT	TVA
Dois pour la certification énergétique PEB d'un bâtiment situé rue Saint Bernard n°16 à Lambermont	1,00	206,61	206,61	21,00
Prise de RDV et contrôle d'une installation électrique par ACA	1,00	107,44	107,44	21,00
Communication virement: FA2016437 CAURE				
	Dois pour la certification énergétique PEB d'un bâtiment situé rue Saint Bernard n°16 à Lambermont  Prise de RDV et contrôle d'une installation électrique par ACA  Communication virement: FA2016437	Dois pour la certification énergétique PEB d'un bâtiment situé rue Saint Bernard n°16 à Lambermont  Prise de RDV et contrôle d'une installation électrique par ACA  Communication virement: FA2016437	Dois pour la certification énergétique PEB d'un bâtiment situé rue Saint Bernard n°16 à Lambermont  Prise de RDV et contrôle d'une installation électrique par ACA  Communication virement: FA2016437	Dois pour la certification énergétique PEB d'un bâtiment situé rue Saint Bernard n°16 à Lambermont  Prise de RDV et contrôle d'une installation électrique par ACA  Communication virement: FA2016437

Taux	Base	Montant
21,00	314,05	65,95

Total HT	314,05
Total TVA	65,95
Total TTC	380,00
Acompte	0,00
Net à payer	<b>380,00 €</b>

## Conditions générales de vente

- 1. Nos factures sont payables à la date d'échéance suivant le délai repris dans le mode de règlement.
- 2. Toute réclamation sur le montant doit intervenir par écrit dans les huit jours à dater de l'envoi de celle-ci. A défaut, la facture sera considérée comme acceptée.
- 3. Toute facture non payée à l'échéance donnera lieu, de plein droit et sans mise à demeure, à un intérêt de 12 % l'an et à une indemnité forfaitaire de 18 % avec un minimum de 50€.
- 4. En cas de litige, les Tribunaux de Liège seront compétents.